

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

---  
Séance du 14 juin 2023

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	5

Date de la convocation
24 mai 2023

Date d'affichage
24 mai 2023

Objet de la Délibération
--------------------------

CONVENTION PRESTATION SERVICE  
ALSH CCB

N°22.2023

L'an deux mil vingt-trois, et le quatorze juin à 17h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS

**Présents** : Olivier FONS, Michel GONNET, Jean-Pierre PIC, Philippe SIONNET, Stéphane FERRIER

**Excusé** : David LE GUEN

**Secrétaire de séance** : Jean-Pierre PIC

\*

Monsieur le Président expose aux membres du conseil que la Communauté de Communes du Briançonnais propose de conventionner avec les communes qui le souhaitent pour l'organisation des centres de loisirs.

Il présente la proposition de convention de prestation de services et propose que le SIVOM l'accepte.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- Donne son accord pour conventionner avec la Communauté de Communes du Briançonnais
- Autorise le Président à la signer

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Le Président,  
Olivier FONS



Nombre de voix pour : 5  
Nombre de voix contre : 0

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture

--

et publication ou notification

AR Prefecture

005-240500264-20230614-22\_2\_2023-DE  
Reçu le 21/06/2023